

MUSI2M

2015 - 2016

Master [120] en histoire de l'art et archéologie,
orientation musicologie**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **musi2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	16
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	16
Informations diverses	17
- Conditions d'admission	17
- Enseignements supplémentaires	21
- Pédagogie	23
- Evaluation au cours de la formation	23
- Mobilité et internationalisation	23
- Formations ultérieures accessibles	23
- Gestion et contacts	24

MUSI2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master propose une offre de cours unique en Communauté française basée sur une pédagogie originale et dynamique grâce aux liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et les hautes écoles que sont l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) et l' IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles).

Au terme de ce master, vous

- aurez acquis une formation solide en musicologie pure ;
- serez spécialisé dans un des grands champs professionnels par le choix d'une finalité spécialisée axée soit sur la musicologie en lien avec l'histoire de l'art ;
- sur une pratique musicale associée à une approche théorique, en lien avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ou sur les métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale, en lien avec l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) et avec COMU (Faculté des sciences économiques, sociales et politiques - Ecole de communication).

Votre profil

Vous

- êtes passionné par tout ce qui touche à la musique, qu'elle soit classique, contemporaine, populaire ou traditionnelle ;
- souhaitez développer les outils de l'analyse et de la critique des univers musicaux ;
- cherchez un programme qui vous forme aux métiers de la musique, dans les domaines de la musicologie pure, de la gestion, de la critique ou de l'animation musicale.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

Le master vous offre

- une solide formation universitaire en musicologie ;
- une formation à la pratique des métiers de la musique : communication, gestion, pratique instrumentale, recherche ;
- une approche pédagogique dynamique et originale avec de nombreuses activités de terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, etc.) qui vous mettent en contact direct avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés ;
- un suivi pédagogique personnalisé assuré par le promoteur de votre mémoire.

MUSI2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions sonores, musicales et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé de master en archéologie et histoire de l'art (or. musicologie) est appelé à atteindre. Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis une maîtrise active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie. Il pourra étudier et analyser une Œuvre, un corpus, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie tout en aiguisant son regard critique. Il pourra mener un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse, fera preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances. Ainsi, la CP ARKE/MUSI désire donc former des intellectuels humanistes, acteurs ouverts sur le monde musical, culturel et socioprofessionnel capables de comprendre ce monde, d'en donner des clés de compréhension et de s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions sonores, musicales et culturelles passées et présentes

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe.
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques, sonores, musicales et culturelles contemporaines.
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.).
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. Maîtriser des savoirs: Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans chacun des domaines de la musicologie.
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans des domaines encore plus spécifiques.
- 2.3. Articuler et confronter des savoirs issus de disciplines connexes (histoire, histoire de l'art, archéologie, littérature, anthropologie, géologie, etc.).
- 2.4. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de la musicologie, en lien avec la recherche.

3. Appliquer les méthodologies disciplinaires: Étudier et analyser une Œuvre, un corpus, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre, un ouvrage, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires.
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux.
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés.
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes.
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents.
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique.

4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement: Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en transposant les savoirs et les méthodologies à des problématiques nouvelles et des situations pluridisciplinaires.

5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation.

5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs.

5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire.

5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

6. Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel: Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés.

6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel.

6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial.

6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

S'il choisit la finalité spécialisée en art et musique : Cette finalité est axée sur la discipline propre de l'orientation, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique et les arts visuels. Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en art et musique, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (histoire de la critique d'art, histoire de l'humanisme, art et littérature, bible et culture, art et nouveaux médias, typologie et permanence des imaginaires mythiques, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

S'il choisit la finalité spécialisée en animation, gestion et musique : Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité organisée en collaboration avec l'École de communication de l'UCL et l'HECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles). Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en animation, gestion et musique, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (analyse des productions médiatiques, communication des organismes culturels, réalisation sonores, productions d'événements, réseaux culturels européens, animation et critique artistique, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

S'il choisit la finalité spécialisée en musique-musicologie : Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie). Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en musique-musicologie, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (analyse et écriture, formation au langage contemporains, musique assistée par ordinateur, acoustique et facture instrumentale, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

S'il choisit la finalité spécialisée interuniversitaire : Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de suivre des cours de musicologie dans les deux autres universités francophones qui organisent un master en archéologie et histoire de l'art (or. Musicologie). Au terme de cette finalité interdisciplinaire, l'étudiant aura pu se frotter à des pôles d'excellence différents de ceux qu'il trouve dans sa propre université. Cette complémentarité lui permettra d'acquérir des connaissances plus pointues dans certains domaines spécifiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
 - 28 crédits de mémoire et 2 crédits de séminaire d'accompagnement;
 - 45 crédits de cours de musicologie;
- d'une finalité spécialisée (30 crédits);
- et d'une option de 15 crédits ou de 15 crédits de cours au choix.

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

[> Tronc commun](#) [prog-2015-musi2m-lmusi200t.html]

[Finalités](#)

- > Finalité spécialisée:art et musique [prog-2015-musi2m-lmusi706s]
- > Finalité spécialisée:animation, gestion et musique [prog-2015-musi2m-lmusi709s]
- > Finalité spécialisée:musique-musicologie [prog-2015-musi2m-lmusi712s]
- > Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [prog-2015-musi2m-lmusi713s]

Options et/ou cours au choix

- > Option en histoire de l'art [prog-2015-musi2m-lmusi717o.html]
- > Option en animation et médiation [prog-2015-musi2m-lmusi718o.html]
- > Option en culture et communication [prog-2015-musi2m-lmusi719o.html]
- > Option en arts de la scène et du spectacle [prog-2015-musi2m-lmusi720o.html]
- > Cours au choix [prog-2015-musi2m-lmusi725o.html]

MUSI2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2015-2016
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)

○ LMUSI2891	Mémoire (première partie)	N.		3 Crédits	1 + 2q	X	
○ LMUSI2892	Mémoire (deuxième partie)	N.		25 Crédits	1 + 2q	X	X
○ LMUSI2890	Séminaire d'accompagnement du mémoire	N.	15h	2 Crédits	1 + 2q	X	

o Formation disciplinaire (45 crédits)

○ LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ⊕	X	X
○ LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne- Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q ⊕	X	X
○ LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ⊙	X	X
○ LMUSI2852	Musiques sacrées	Céline Drèze (supplée Brigitte Van Wymeersch), Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
○ LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie	Céline Drèze	15h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
○ LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
○ LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A	Christophe Pirenne	15h	5 Crédits	1q ⊕	X	X
○ LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain	Christophe Pirenne	15h	5 Crédits	2q ⊙	X	X

						Bloc annuel	
						1	2
○ LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Anne-Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q	x	x

Liste des finalités

A choisir parmi les finalités suivantes :

- > Finalité spécialisée:art et musique [prog-2015-musi2m-lmusi706s]
- > Finalité spécialisée:animation, gestion et musique [prog-2015-musi2m-lmusi709s]
- > Finalité spécialisée:musique-musicologie [prog-2015-musi2m-lmusi712s]
- > Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [prog-2015-musi2m-lmusi713s]

Finalité spécialisée:art et musique [30.0]

Cette finalité est axée sur la discipline propre de l'orientation, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique et les arts visuels.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
○ LMUSI2895	Stages et pratiques disciplinaires (musicologie)	N.	200h	10 Crédits		x	x

○ 20 crédits à choisir parmi :

⊗ LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LHART2380	Histoire de la critique d'art (1750 - 1960)	Joël Roucloux	30h	5 Crédits	2q ⊖	x	x
⊗ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques	Jean-Michel Counet, Myriam Delmotte, Paul Deproost (coord.), Alain Meurant, Brigitte Van Wymeersch	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LFIAL2150	Histoire de l'humanisme	Agnès Guiderdoni, Aline Smeesters	22.5h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LFIAL2292	Art et littérature	Ralph Dekoninck, Myriam Delmotte	22.5h	5 Crédits	2q ⊖	x	x
⊗ LTHEO2431	Bible et culture	Hans Ausloos (coord.), Ralph Dekoninck, Myriam Delmotte, Geneviève Fabry, Agnès Guiderdoni, Guido Latre, Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	2q ⊕	x	x

Finalité spécialisée: animation, gestion et musique [30.0]

Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique.

Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité organisée en collaboration avec l' [Ecole de communication](#) de l'UCL et l' [IHECS](#) (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc
annuel

1 2

○ LMUSI2896	Stages et pratiques disciplinaires en animation et gestion (musicologie)	N.	200h	10 Crédits		x	x
-------------	--------------------------------------------------------------------------	----	------	------------	--	---	---

○ 20 crédits à choisir parmi :

⊗ LCOMU2605	Analyse des productions culturelles et médiatiques	Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU2645	Communication des organismes culturels	Fabienne Guillaume, Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LMUSI5101	Animation et critique artistique (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5104	Réalisations sonores (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5105	Productions d'événements culturels (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5107	Structures, institutions et problèmes culturels (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5108	Réseaux culturels européens (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5111	Politiques et réseaux de l'éducation permanente (Europe) (IHECS)	N.	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LMUSI5112	Éducation aux médias et stratégies d'intervention (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x

Finalité spécialisée:musique-musicologie [30.0]

Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l' [IMEP](#) (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
● LMUSI2897	Stages et pratiques disciplinaires en musique pratique (musicologie)	N.	200h	10 Crédits		x	x

○ 20 crédits à choisir parmi :

⊗ LMUSI5201	Analyse et écriture (partie analyse) (IMEP)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5202	Analyse et écriture (partie écriture) (IMEP)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5203	Formations aux langages contemporains (IMEP)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5204	Musique assistée par ordinateur (IMEP)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5205	Auditions commentées (IMEP)	N.	15h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5206	Acoustique et facture instrumentale (IMEP)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5207	Formation musicale (IMEP)	N.	90h	10 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5208	Pratique instrumentale (IMEP)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5209	Pratique vocale (IMEP)	N.	30h	5 Crédits		x	x

Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est organisée en collaboration avec l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles

Bloc
annuel

1 2

o Cours de l'ULg

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours dispensés à l'ULg

⊗ LMUSI5001	Musicologie du Moyen Âge et de la Renaissance (Ulg-MUSI0030-1)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5002	Musicologie du baroque et du classique (Ulg-MUSI0031-1)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5003	Musiques et représentations (ULG-MUSI0041-2)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5004	Questions d'histoire des musiques populaires (Ulg-MUSI0037-1)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5005	Séminaire d'histoire de la musique (ULG - HAAR0127-1)	N.	30h	5 Crédits	1q	x	x

o Cours de l'ULB

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours dispensés à l'ULB

⊗ LMUSI5301	Sociologie de la musique (ULB - MUSI - B400)	N.	24h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LMUSI5302	Séminaire : histoire de la musique ancienne (ULB - MUSI - B405) <i>Prérequis : Lecture du solfège</i>	N.	24h+12h	10 Crédits	2q	x	x
⊗ LMUSI5303	Patrimoine musical belge. Questions de recherche (ULB - MUSI - B515)	N.	24h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5304	Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB - HAAR - B5040) <i>Prérequis : Formation en philo et lettres</i>	N.	24h	5 Crédits		x	x

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit :

- soit une option de 15 crédits;
- soit 15 crédits de cours au choix, en accord avec le secrétaire du jury.

L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour un total de 15 crédits.

- > Option en histoire de l'art [prog-2015-musi2m-lmusi717o]
- > Option en animation et médiation [prog-2015-musi2m-lmusi718o]
- > Option en culture et communication [prog-2015-musi2m-lmusi719o]
- > Option en arts de la scène et du spectacle [prog-2015-musi2m-lmusi720o]
- > Cours au choix [prog-2015-musi2m-lmusi725o]

Option en histoire de l'art [15.0]

Cette option propose différents cours d'histoire de l'art (iconologie, esthétique, art et littérature, art et religion, etc.) qui permettront aux étudiants de renforcer leur connaissance dans les arts et d'établir des liens critiques et réfléchis entre le sonore et le visuel.

- Obligatoire
- Au choix
- Activité non dispensée en 2015-2016
- Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
- Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

							Bloc annuel	
							1	2
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2220	Iconologie et sociologie de l'art	Ralph Dekoninck	15h	5 Crédits	1q <input type="checkbox"/>		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2240	Visual Culture Studies and Art History	Alexander Streitberger	15h	5 Crédits	2q <input type="plus"/>		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2300	Histoire de la peinture des anciens Pays-Bas	Ralph Dekoninck	30h	5 Crédits	1q <input type="checkbox"/>		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2310	Histoire de la sculpture et des arts du relief des anciens Pays-Bas	Ralph Dekoninck, Michel Lefftz (supplémentaire Ralph Dekoninck)	30h	5 Crédits	1q <input type="plus"/>		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2320	Histoire de l'architecture des anciens Pays-Bas	Philippe Bragard	30h	5 Crédits	1q <input type="plus"/>		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2340	Histoire des avant-gardes	Joël Roucloux	30h	5 Crédits	2q <input type="plus"/>		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2350	L'art depuis 1960	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	1q		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2410	Iconologie et anthropologie de l'image	Ralph Dekoninck	30h	5 Crédits	2q <input type="plus"/>		x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LHART2420	Art et photographie	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	1q <input type="checkbox"/>		x	x

Option en animation et médiation [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LMUSI5102	Industries des loisirs et de la culture : enjeux de l'industrie culturelle (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5103	Rédaction de projets, dossiers d'appels d'offre et de production (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5106	Industrie des loisirs et de la culture : médiation et animation culturelles (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale	Marie-Cécile Bruwier, Marie-Emilie Ricker	30h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale	Marie-Cécile Bruwier, Marie-Emilie Ricker	30h	6 Crédits	2q ⊙	x	x

Option en culture et communication [15.0]

Cette option vise à approfondir la réflexion dans les domaines de la culture, des médias, des loisirs, de l'industrie et de la communication qui leur sont associés.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LMUSI5102	Industries des loisirs et de la culture : enjeux de l'industrie culturelle (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2200	Etudes culturelles	Alain Reyniers, Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOMU2640	Education aux médias	Thierry De Smedt	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOMU2601	Anthroposociologie des lieux de communication	Alain Reyniers	30h	5 Crédits	1q	x	x

Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Emmanuel Wallon	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2135	Esthétique des arts du spectacle	Catherine Christophe	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LTHEA2160	La scène belge : institutions et pratiques	Véronique Lemaire	30h	4 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	Véronique Lemaire	30h	6 Crédits	1q ⊙	x	x
⊗ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	N.	22.5h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
● LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Aurore Heidelberger	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Elisabeth Castadot (supplémentaire Pierre Piret), Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q ⊕	x	x

Cours au choix [15.0]

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, avec l'accord du promoteur.

A choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Si certains cours sont offerts dans le tronc commun ou dans une autre option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. Aucun recouvrement n'est permis avec les finalités spécialisées.

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-musi2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

MUSI2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant [les conditions d'admission générales](#) que [spécifiques](#) à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle ou faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par son expérience personnelle ou professionnelle ([VAE](#)).

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\) \[30.0\]](#) , [Certificat en musicologie \(approfondissement\)](#)) , participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Ecoles supérieures en Art ([IMEP](#) Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Conservatoire royal de Musique, etc.). L'étudiant qui a réussi le [Certificat en musicologie \(approfondissement\)](#) bénéficie de dispenses.

A défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir [Conditions complémentaires d'accès](#). Le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du président du jury, du secrétaire du jury et du vice-doyen.

4° Les étudiants qui ne peuvent faire état d'une formation académique antérieure (mineure ou certificat) doivent introduire une demande d'admission, accompagnée d'un dossier contenant la copie des diplômes antérieurement obtenus, la liste détaillée des cours suivis dans l'enseignement supérieur, un curriculum vitae et trois photos de format carte d'identité. Le dossier est à adresser au Professeur Brigitte Van Wymeersch, Collège Erasme, Place Blaise Pascal 1, 1348 Louvain-la-Neuve. **Un entretien ou examen d'admission aura lieu en septembre (une seule session est prévue).**

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Tout bachelier	S'il a suivi : - soit la Mineure en musicologie ; - soit le Certificat universitaire en musicologie (fondements) ; - soit le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) .	Accès direct	
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Tout bachelier	S'il a suivi :	Accès direct	

	- soit le Certificat universitaire en musicologie (fondements) ; - soit le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) .		
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de musicologie		Accès direct	
Tout bachelier	S'il a suivi : - soit le Certificat universitaire en musicologie (fondements) ; - soit le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) .	Accès direct	
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier	S'il a suivi : - soit le Certificat universitaire en musicologie (fondements) ; - soit le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) .	Accès direct	
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès

— Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
> BA en musique - type long	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type long

— Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licencié en histoire de l'art et archéologie	S'il s'est spécialisé en musicologie	Accès direct	Une dispense d'un volume maximum de 60 crédits pourra, le cas échéant, être accordée
Tout licencié	S'il a suivi le Certificat universitaire en musicologie (fondements) ou le Certificat	Accès direct	

	universitaire en musicologie (approfondissement)		
Tout licencié		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
Masters			
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	Une dispense d'un volume maximum de 60 crédits pourra, le cas échéant, être accordée
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits
Tout master	S'il a suivi : - soit la Mineure en musicologie ; - soit le Certificat universitaire en musicologie (fondements) ; - soit le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) .	Accès direct	
Tout master		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès

___ Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
> MA en musique	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Consultez le site www.uclouvain.be/vae.

Pour accéder au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, les adultes en reprise d'études, s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, peuvent faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

Pour toute information sur cette possibilité d'accès à ce programme : [Fiorella Flamini](#)

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be - tél. : +32 (0)10 47 48 57).

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions (SIC), selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>.

Si une autorisation ou dérogation facultaire est demandée par le Service des inscriptions (par exemple pour les diplômés des Hautes Écoles), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page <https://www.uclouvain.be/470557.html>.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme est destiné aux étudiants n'ayant pas les prérequis nécessaires. Il sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (maximum 60 crédits).

o Formation générale (22 crédits)

○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Âge	Paul Bertrand, Françoise Van Haepere	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele (coord.)	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1430A	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

o Deux cours au choix (6 crédits)

Ces cours sont à choisir en concertation avec le responsable du programme, en fonction du projet de l'étudiant.

⊗ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haepere	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	Gilles Lecuppre	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	Silvia Mostaccio	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	3 Crédits	2q

o Archéologie et histoire de l'art, musicologie - différentes périodes (13 crédits)

o Arts et civilisations (10 crédits)

○ LARKE1453	Arts et civilisations : arts du moyen-âge	Philippe Bragard (coord.), Ralph Dekoninck	37.5h	5 Crédits	2q ⊕
○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊙
○ LARKE1455	Arts et civilisations : architecture des temps modernes et de l'époque contemporaine	Philippe Bragard	37.5h	5 Crédits	2q ⊙
○ LARKE1456	Arts et civilisations : arts visuels des temps modernes et de l'époque contemporaine	Alexander Streitberger	37.5h	5 Crédits	2q ⊕

o Un cours d'histoire de la musique (3 crédits)

⊗ LMUSI1512	Histoire de la musique (de 1750 à aujourd'hui)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊕
⊗ LMUSI1522	Histoire de la musique (des origines à 1750)	Christophe Pirenne	22.5h	3 Crédits	1q ⊙

o Musicologie - outils et méthodes (22 crédits)

○ LMUSI1501	Introduction à la pratique scientifique en musicologie	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	4 Crédits	1q
○ LARKE1237	Interprétation de l'image - Introduction aux méthodes iconologiques	Ralph Dekoninck	15h	3 Crédits	1q

o Les années académiques impaires (2015-2016; 2017-2018; ...), l'étudiant suit les cours suivants : (15 crédits)

o LMUSI1503	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui	Christophe Pirene	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
o LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊕
o LMUSI1514	Analyse musicale (formes et genre)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
o LMUSI1516	Technologie de la musique. Organologie (partie systématique)	Anne- Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
o LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John Philippe Van Tiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊕

o Les années académiques paires (2016-2017; 2018-2019; ...), l'étudiant suit les cours suivants : (15 crédits)

o LMUSI1508	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊗
o LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊗
o LMUSI1524	Analyse musicale (langages et théorie)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊗
o LMUSI1526	Technologie de la musique. Organologie (partie historique)	Anne- Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊗
o LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias	John Philippe Van Tiggelen, Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊗

PÉDAGOGIE

Le master 120 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et les hautes écoles que sont l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) et l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur une professionnalisation des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction du profil de l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de mémoire/directeur de recherches prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du master 120 pourront suivre 30 crédits dans d'autres institutions universitaires en Belgique ou à l'étranger, et/ou effectuer des stages en Belgique ou à l'étranger (dans la perspective de leur mémoire de fin d'étude et/ou de leur finalité).

Les étudiants en Bac 3 et du master 120 (1er bloc principalement) pourront suivre 30 crédits de cours dans d'autres institutions universitaires en Belgique ou à l'étranger.

Plusieurs institutions belges interviennent comme partenaires dans ce programme (conventions de mobilité étudiante qui ne débouchent pas sur des codiplomations) :

- l'[Université de Liège](#) et l'[Université libre de Bruxelles](#) proposent aux étudiants de suivre des cours dans la finalité interuniversitaire en musicologie historique et systématique ;
- l'IMEP (Institut de Musique et de Pédagogie Musicale, Haute école supérieure d'enseignement artistique, Namur) coorganise avec l'UCL la finalité spécialisée « Musique-Musicologie », qui permet aux étudiants d'approfondir l'aspect pratique de la musique en suivant des cours à l'IMEP ;
- l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permet d'offrir une approche solide aux métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale : « Animation, gestion et musique », que les étudiants suivent à l'IHECS.

Il n'y a pas de destination "privilégiée" pour la musicologie, mais les étudiants de cette discipline sont régulièrement envoyés à Tours ou à Paris, dans le cadre d'un accord Erasmus facultaire.

Nombreux partenariats en FIAL : voir à la page : <https://www.uclouvain.be/280052>

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-in-fial@uclouvain.be

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-out-fial@uclouvain.be

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Autres masters accessibles :

Au terme du master 120, chaque finalité du master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

AESS (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur) :

Ce programme n'offre pas de finalité didactique et ne conduit pas à l'obtention de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS).

Pour l'obtention du titre d'agrégé (titre requis), un complément de formation sera indispensable au porteur du master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [120.0]; son année de formation complémentaire dans le cadre du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) comprendra le mémoire et l'accompagnement du mémoire (30 crédits), la finalité didactique (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation (maximum 30 crédits).

Cependant, le master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [60.0 et 120.0 crédits] combiné au programme de l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#) conduit à l'obtention du **titre suffisant mais non requis**.

Pour plus de précisions sur les titres requis et sur les titres jugés suffisants :

https://www.segec.be/Documents/Fesec/Administration/Brochure_titres_mars_FESeC.pdf 

Formations doctorales accessibles :

- Ecole doctorale en Histoire, art et archéologie ;
- École doctorale art et sciences de l'art.

Autres formations accessibles:

Des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS**Gestion du programme**

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann	Doyen
	Bérengère Bonduelle	Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et littératures anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et littératures modernes et anciennes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et littératures modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Ralph Dekoninck](#)

Jury:

Président : [Philippe Bragard](#)

Secrétaire : [Brigitte Van Wymeersch](#)

3e membre du jury restreint : [Charlotte Langohr](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)